



CAPD du jeudi 17 mars 2016 Déclaration du SNUipp-FSU



1. Liste aptitude directeurs école

Une demi-journée d'information a été proposée un mercredi après-midi, cette année, avant les entretiens conformément aux textes réglementaires.

		Avis favorables	Avis défavorables
Nombre de candidatures	56	52 (93%)	4 (7%)
<i>Inscriptions et réinscriptions</i>	39	35	4
<i>Intérim de direction</i>	17	17	

L'administration a beaucoup insisté sur les missions des directrices et des directeurs afin de justifier les quelques avis défavorables, mais aussi implicitement l'évolution de la fonction de direction. Les collègues qui n'ont pas été inscrits sur la liste d'aptitude sont invités à interroger les IEN pour connaître les motifs de refus.

2. Départ stages CAPASH

Des départs en formation décidés dans le cadre d'un budget contraint (pour la formation et les frais de déplacement) et une nouvelle fois en baisse de 3%.

Le cadre général des départs en formation

- depuis 2005, 138 départs en stage dans le Puy-de-Dôme pour environ 300 postes spécialisés(297,75) toutes options confondues
- les options D, E et F sont localisées sur l'ESPE de Clermont-Chamalières
- les options A,B,C, G et DEPS sont assurées sur Lyon ou Paris, occasionnant des contraintes budgétaires pour les candidats (transport, logement)

En 2015,

- 12 postes option D et 13 postes option F attribués à titre provisoire provoquant ainsi un « turn over »
- sur l'option E, un poste vacant
- sur l'option G, 6 postes non pourvus.
- sur les options A, B et C, peu de postes.

Le SNUipp a relayé la demande des associations de professionnels pour faire un état des lieux afin de tenter de trouver des réponses aux besoins. L'administration explique par avance qu'elle ne pourra y faire face pour des raisons budgétaires. Néanmoins, elle retient l'idée de constituer un groupe de travail d'ici la fin de l'année scolaire ou en septembre.

Les départs en stage CAPA-SH à la rentrée 2016

Options	A	B	C	D	E	F	G
Départs / candidats	0 / 1			3 / 3	0 / 19	6 / 6 2 demandes arrivées hors délais	1 / 10 Pour 6 postes non pourvus cette année

Les départs en stage de psychologue scolaire

- 1 départ en formation DEPS possible (appel à candidature sur le site de la DSDEN 63)
- 3 dossiers seront proposés à l'Université de Lyon, lieu de la formation

Discussion sur ces questions

- Afin de mailler le territoire en enseignants spécialisés, le SNUipp 63 propose d'étudier la possibilité de créer des « postes berceaux » avant les opérations du mouvement dans les secteurs ruraux éloignés du bassin clermontois : des postes G sur Ambert et Rochefort-Montagne par exemple.
- L'IA est favorable pour étudier cette possibilité pour 2017 mais pas pour 2016 car cela nécessiterait un changement des règles du mouvement.

3. Nominations

Poste à profil psychologue scolaire

- Il s'agit du poste de psychologue scolaire créé à l'issue des dernières opérations de carte scolaire, composé du demi-poste sur CLERMONT-Ville et d'un demi-poste à vocation départementale
- Après appel à candidature, Julie ROLLIN a été retenue. Cette collègue bénéficiera d'un accompagnement par ses pairs pour son entrée dans le métier
- Le SNUipp 63 a été à l'initiative d'une démarche intersyndicale avec le SE-UNSA et SUD Education pour dénoncer le profilage de ce poste et demander qu'il soit intégré dans les opérations du mouvement

Poste de soutien linguistique

- Une dizaine de postulants, ce qui montre l'intérêt pour cette mission.
- Positionné sur l'école élémentaire CLERMONT Ferdinand Buisson, le poste a été attribué après entretien, à Christelle CEYRAS.

4. DIF (Droit individuel à la formation)

- 29 demandes dont 11 concernent les collègues engagés dans la formation diplômante MEEF
- 5 refus dont 2 pour dossier antérieurs à l'année 2015-2016
- Le SNUipp a demandé de comptabiliser 12h.00 de formation effectuées hors temps scolaire, sur les semaines de présence à l'ESPE, en plus des 24h.00 réglementaires. Demande refusée par l'IA.

5. Questions diverses

Formation continue des psychologues et des rééducateurs

- Dans la logique du financement du DIF qui s'élève à plus de 10 000 euros, le SNUipp a demandé à l'administration que l'intervention de Marie-Thérèse COLPIN, psychologue et thérapeute en systémique, intervenante pour la formation continue des psychologues et des rééducateurs soit financée à hauteur de 500 euros.
- L'administration a fait le choix, en fonction de ses contraintes budgétaires, de subventionner cette intervention à hauteur de 200 euros.
- Pour le SNUipp, le DIF ne doit pas être concurrentiel avec les actions de formation continue des personnels.
- Un groupe de travail pour organiser les actions de formation et leur financement est proposé par l'IA.

Convention éducation nationale - hôpital

Le SNUipp demande si cette convention a été signée au niveau local. L'IEN ASH a répondu que cela n'avait pas été acté et qu'il attendait la réponse à un courrier sur cette question. Il y aurait blocage au niveau de l'hôpital.

Journées de regroupement des enseignants ULIS

Des journées de regroupement des enseignants d'ULIS collège ont été proposées. Le SNUipp 63 demande que des journées de regroupement pour les enseignants d'ULIS écoles soient programmées. L'administration répond que le problème se pose pour le remplacement des collègues dans le premier degré... La faisabilité de cette demande va cependant être étudiée.

Equité pour les stagiaires CAPA-SH

Le SNUipp demande qu'aucun stagiaire ne soit pénalisé par rapport à la date de remise du mémoire CAPA-SH. Cela concerne plus particulièrement les stagiaires hors académie. L'administration explique que la réglementation impose une date académique. Le SNUipp demande une attention particulière sur cette question pour l'année prochaine.

Bilan des permutations informatisées

Situation déplorable dénoncée dans la déclaration du SNUipp.
Voir bilan sur notre site.

Formation continue M@gister

Le SNUipp a rappelé que la réglementation ne rend pas obligatoire cette formation et qu'il condamne tout travail supplémentaire demandé par l'application.

Les élues à la CAPD
Régine DUMAS et Lisa DUCROS

SNUIPP 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 ✉ snu63@snuipp.fr